

**Association des Transitaires de Djibouti**  
**Groupement d'Intérêt Economique**

**ATD-GIE**

Djibouti le 14/05/2020

Ref: DIR0044/20

A

Mr Robleh Mohamed Barreh

Objet : Votre courrier du 12 mai 2020

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 12 mai 2020 relative à la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire. En ma qualité de Président de l'ATD GIE, je tenais à clarifier les points suivants :

- 1- La tenue d'une Assemblée Générale ainsi que l'organisation d'élection **relèvent uniquement de la responsabilité du Conseil d'Administration de l'ATG-GIE**, officiellement élu par l'ensemble des membres. Aucune autre entité ne peut se prévaloir de ce droit conformément au statut du groupement.
- 2- Dans votre courrier, vous remettez en cause l'impartialité du Conseil d'Administration que je préside, alors que vous m'aviez félicité pour ma neutralité.
- 3- Vous mettez en exergue les moments difficiles et le souhait de séparation du groupement évoqué comme alternative par certains membres qui ont ressenti un climat de haine, de défiance et de division. Je tiens à rappeler que le Conseil d'Administration a toujours privilégié l'intérêt général, la cohésion et la sérénité de deux parties.

Concernant le dénouement de cette affaire, vous avez pu constater que nous sommes devant une situation inédite. Le statut de l'ATD ne prévoit aucune disposition en cas d'égalité des voix exprimées lors d'un scrutin. Dans l'article 18, le statut de l'ATD GIE, mis à jour le 20

décembre 2018, stipule « Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale ordinaire sur un scrutin majoritaire à un tour », ne prévoyant aucunement le second tour.

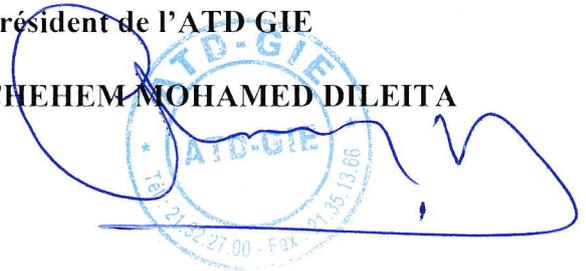
Face à cette situation, le Conseil d'Administration que je préside, s'attelle à rechercher un compromis dans un esprit de rapprochement et d'un retour de cohésion entre les membres pour une redynamisation de notre groupement professionnel.

C'est dans ce contexte que nous envisageons d'organiser dans les meilleurs délais une réunion de concertation pour régler les points de divergence, de trouver les voies et moyens de sortir de cette impasse et fixer ensemble d'un commun accord la date d'un nouveau scrutin.

En vous réitérant ma neutralité dans cette affaire et ma volonté de voir tous les membres de l'ATD de continuer à travailler dans la sérénité pour le salut de notre groupement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président de l'ATD-GIE**

**Mr CHEHEM MOHAMED DILEITA**



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'ATD-GIE' at the top, 'ATD-GIE' in the center, and 'Tel: 21.32.27.00 - Fax: 21.35.13.66' at the bottom.